



section académique
LIMOGES

Édito

AGIR MAINTENANT !

Le débat sur la revalorisation de nos métiers s'ouvrira-t-il enfin ? Le décrochage de notre pouvoir d'achat par rapport aux salariés du privé de même qualification, mais aussi par rapport aux autres fonctionnaires de même catégorie (ayant bénéficié de mesures indemnitaires durant le dernier quinquennat), ainsi que l'abîme qui sépare nos rémunérations de la moyenne de celles des enseignants des autres pays de l'OCDE, sont aujourd'hui si criants qu'ils ne peuvent plus être niés.

Pour autant, lorsque le Ministre Peillon se dit prêt à discuter de la revalorisation de nos métiers, il le fait de la pire des façons en y mettant comme préalable l'allongement de notre temps de travail à l'instar de nombreux Recteurs qui remettent en cause nos obligations de service statutaires (première chaire, majoration pour effectifs faibles, décharge pour service partagé, ...). Telle n'est pas, à coup sûr, la revalorisation attendue par la profession...

Ce qui est certain en revanche, c'est la dégradation continue de nos conditions d'exercice et l'alourdissement de notre charge de travail au fil de l'augmentation des effectifs par classe et du nombre de classes à prendre en charge, de la multiplication des compléments de service ou des réformes dénaturant les enseignements (langues vivantes, tronc commun, SES, voie technologique, socle commun, ...), sans compter la pression d'une hiérarchie encouragée à un management toujours plus agressif.

Force est de constater qu'aucune perspective n'est aujourd'hui tracée pour inverser ces évolutions qui sont aussi à l'évidence au cœur de la crise de recrutement. Certes, des engagements sont pris sur les créations de postes, mais tout laisse à craindre que toutes les places aux concours ne seront pas pourvues, ce qui enfoncerait les établissements encore un peu plus dans la difficulté aux rentrées 2013, 2014, 2015, ...

Alors oui, des négociations sérieuses doivent immédiatement s'ouvrir sur l'augmentation de nos salaires et sur l'amélioration de nos conditions de travail, tout comme il est indispensable que le Service Public d'Éducation trouve un nouvel élan pour lutter contre les inégalités et relancer la démocratisation, perspectives que n'ouvre pas la loi d'orientation Peillon. Ce sont les messages que nous devons porter, par la grève, le 31 janvier.

L'importance de cette grève dans les collèges et les lycées sera observée avec soin par le gouvernement et le Ministre : participer massivement à la grève et aux manifestations pèsera incontestablement sur les orientations à venir dans notre secteur.

ÉDUCATION, FONCTION PUBLIQUE

GRÈVE NATIONALE
JEUDI 31 JANVIER

à l'appel de FSU, CGT, Solidaires

MANIFESTATIONS

*Limoges, 10h Préfecture
Tulle, 10h30 Cité administrative
Guéret, rdv sur www.limoges.snes.edu*

Préparation de la rentrée 2013 :

La préparation de la rentrée 2013 a effectivement commencé, la réalité que l'on devrait connaître dans les établissements se dessine désormais clairement depuis qu'est connue la dotation d'emplois pour notre académie. C'est lors du CTA du 9 janvier qu'ont été discutées la dotation académique en emplois et les propositions du Recteur sur l'évolution de la carte des formations.

Après des années marquées par des retraits massifs d'emplois, plus de 500 suppressions dans notre académie dans le seul second degré depuis 2007, 21 emplois supplémentaires (+1 CPE) sont alloués pour la rentrée 2013 dans le second degré dont 7,5 prévus pour les lycées professionnels. Certes, il s'agit là d'une inversion mais dans un contexte de hausse des effectifs (environ +200 élèves prévus), ces emplois serviront tout au plus à limiter de nouvelles dégradations sans revenir sur celles qui se sont accumulées au fil des années.

La situation dans les collèges de notre académie est à cet égard emblématique des dégradations subies. Depuis la rentrée 2008 et en l'absence de toute modification réglementaire des horaires élèves, alors que les effectifs augmentaient (+ 1500 élèves), les moyens ont chuté (- 80 emplois) rendant impossibles dédoublements, dispositifs d'aide et de soutien, au moment même où le nombre d'élèves par classe croissait fortement. Comment s'étonner dès lors de la baisse alarmante des taux de passages vers la classe de seconde et de l'augmentation des sorties sans qualification ? Comment ne pas mesurer l'écart entre la priorité affichée au collège par le Ministre Peillon et la réalité persistante du terrain ? Ce ne sont pas les 10 emplois supplémentaires octroyés aux collèges pour 200 élèves supplémentaires attendus qui permettront de marquer un début d'amélioration des conditions d'études.

La situation est particulièrement critique dans les disciplines expérimentales : l'absence de marge pour dédoubler conduit en effet plusieurs établissements à financer le dédoublement en abaissant l'horaire réglementaire auxquels les élèves ont droit. C'est pourquoi nous avons formulé la demande prioritaire du chiffrage et du financement de dédoublements dans les disciplines expérimentales au collège.

Dans les lycées, là aussi, la situation devrait rester inchangée. Les moyens de fonctionnement ne seront pas significativement amplifiés (+2 postes), les effectifs seront quasi stables (- 24 élèves) et les modes de gouvernance détestables et stériles que nous connaissons depuis la mise en place de la réforme Chatel, notamment pour attribuer les dédoublements, vont perdurer. Pourtant le Ministre Peillon aurait pu facilement revenir à un cadrage national des dédoublements, même à moyens constants. Son refus est préoccupant et révèle que l'on ne sort pas de la vision de la primauté au local et à l'autonomie des établissements.

Le financement de la prochaine rentrée se fait aussi sous la forme d'une progression, équivalente à 41 emplois, des heures supplémentaires, dont l'enveloppe globale atteint un record, l'équivalent de 363 emplois. Comment ne pas condamner un tel choix qui révèle clairement que les heures supplémentaires ne sont plus destinées à des ajustements mais au financement de besoins pérennes ?

Un autre élément d'inquiétude vient de la crise de recrutement majeure que connaissent nos professions : il n'est pas exclu que l'ensemble des postes mis aux concours ne trouve pas preneurs et qu'en résultent des postes vacants dans les établissements lors de la prochaine rentrée. Les nouvelles modalités, tant de



recrutement que de formation, en l'absence de véritables pré recrutements font craindre que les étudiants continuent à se détourner de nos métiers. Ce qui se passe avec les Emplois Avenir Professeur est à cet égard éclairant. Ces emplois, qui se veulent une bien timide prise en compte de la crise de recrutement, ont aujourd'hui bien du mal à attirer des candidats. L'académie offre 40 emplois, seules 20 candidatures sont enregistrées à ce jour. Ce n'est pas véritablement surprenant tant l'image du métier comme ses conditions salariales sont dégradées. Par ailleurs les conditions des Emplois Avenir Professeur (12 heures de service hebdomadaire pour une rémunération pouvant atteindre 900 euros bourses incluses) et la limitation à 3 disciplines (mathématiques, lettres et anglais) constituent des freins. Il y a urgence à mettre en place un plan de pré recrutements et un plan d'aide immédiat pour attirer des jeunes vers nos métiers !

Au travers de ce rapide état des lieux on mesure que les changements indispensables ne seront pas au rendez-vous dans les établissements à la prochaine rentrée. Il y a pourtant urgence à stopper les régressions actuelles pour donner un nouvel élan au second degré et à l'ensemble du système éducatif. À ne pas le faire le gouvernement prendrait le risque de laisser s'installer des reculs préjudiciables dans l'accès aux qualifications qui est pourtant, on le sait, un vecteur essentiel pour préparer l'avenir.

UNE VÉRITABLE PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ?

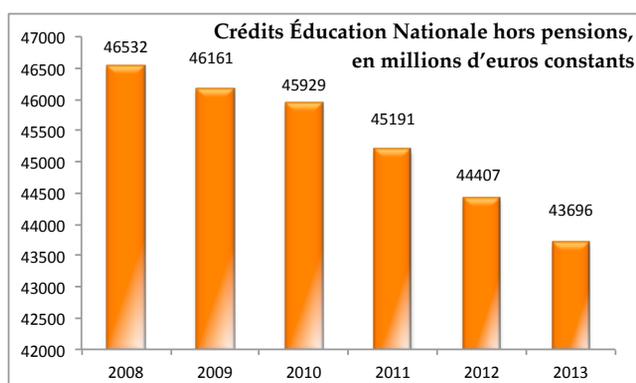
Depuis la campagne électorale, la priorité à l'Éducation et à la jeunesse a été sans cesse mise en avant. Cette affirmation est-elle guidée par la volonté de convaincre en répétant ou est-elle fondée sur des faits ?

De premiers gages forts de cette priorité ont été donnés au travers du budget de l'Éducation Nationale et de la programmation d'un plan pluri annuel de recrutements puisque 60 000 créations de postes sont programmées sur 5 ans. Ainsi, après des années de suppressions, 8 781 créations d'emplois sont actées au budget 2013 pour le Service Public d'Éducation dont 4 000 emplois d'enseignants pour le second degré. Ce sont là des avancées significatives qu'il faut toutefois mettre en relation avec l'ampleur des suppressions de ces cinq dernières années et avec la nécessité de reconstruire. Se pose aussi la question du pourvoi effectif de ces postes en l'absence de réelles mesures pour lutter contre la crise de recrutement.

Autre engagement fort, l'affirmation, dans la loi d'orientation et de programmation pour l'École, de l'objectif d'élever le niveau de formation et de qualification de tous les jeunes ainsi que l'abandon des mesures les plus contestables qui visaient à faire sortir précocement du système éducatif les jeunes les plus en difficultés. L'autre ambition mise en avant concerne la formation des enseignants.

Reste qu'au-delà des annonces il faut y regarder d'un peu plus près.

Budget de l'Éducation Nationale, premier budget de l'État ? Vrai, mais c'était déjà le cas antérieurement et c'est bien compréhensible dans la mesure où l'ensemble des jeunes du pays est concerné par le Service Public d'Éducation. Il reste surtout que le budget de l'Éducation Nationale -hors pensions et en euros constants- est en diminution par rapport à l'année 2012. Sa part dans le PIB place la France dans une position très moyenne en comparaison avec les autres pays. La priorité à l'Éducation n'est donc que très relative.



Si la loi d'orientation affiche des ambitions auxquelles on ne peut qu'adhérer, force est de constater qu'elle ne les inscrit pas dans les faits. Alors que 90% des jeunes sont encore scolarisés à 17 ans, la loi d'orientation maintient à 16 ans la fin de la scolarité obligatoire. Pour lutter contre l'échec scolaire et les inégalités, pour ouvrir des perspectives à toute une génération, il faudrait pourtant une volonté politique de scolarisation et d'élévation des qualifications pour tous ! N'est pas inscrite non plus la nécessaire articulation pédagogique ni la continuité entre le collège et le lycée. Pire même, se dessine une conception clivée du système éducatif : le bloc de la scolarité obligatoire école/collège consenti à tous, le bloc bac -3 / bac +3 destiné aux seuls « héritiers » qui savent dès 16 ans qu'ils veulent s'engager vers des études longues.

Pour les enseignants non plus, l'ambition n'est pas au rendez-vous. La priorité affichée à la refondation de leur formation ne résiste pas à un examen sérieux : recul sur la place du concours, recul sur la part du disciplinaire dans leurs épreuves, année de stage au mieux à mi-temps en 2014, encore à 15 heures en 2013. Ce ne sont pas les Emplois Avenir Professeur -aux conditions peu attractives pour les étudiants- qui permettront de surmonter la crise de recrutement majeure que connaissent nos métiers depuis plusieurs années. Aucune perspective d'amélioration des conditions de travail n'est à l'ordre du jour : effectifs de classe pléthoriques, impossibilité de prendre en compte la difficulté scolaire, charge de travail toujours alourdie du fait de la poursuite de la mise en place de réformes contestées. Pire, la volonté de remettre en cause les garanties statutaires actuelles n'est pas écartée : en témoigne le récent propos du Ministre de l'Éducation s'interrogeant sur le fondement réglementaire des décharges statutaires. Les maxima de service seront-ils la prochaine cible ?

On le voit du chemin reste à parcourir pour que l'Éducation devienne une véritable priorité. Rompre avec les logiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques est pour ce faire indispensable. Il faut que nous réussissions à convaincre qu'investir dans l'École et les Services Publics contribue à davantage de justice sociale, d'égalité, de progrès et constitue un des leviers pour sortir de la crise.

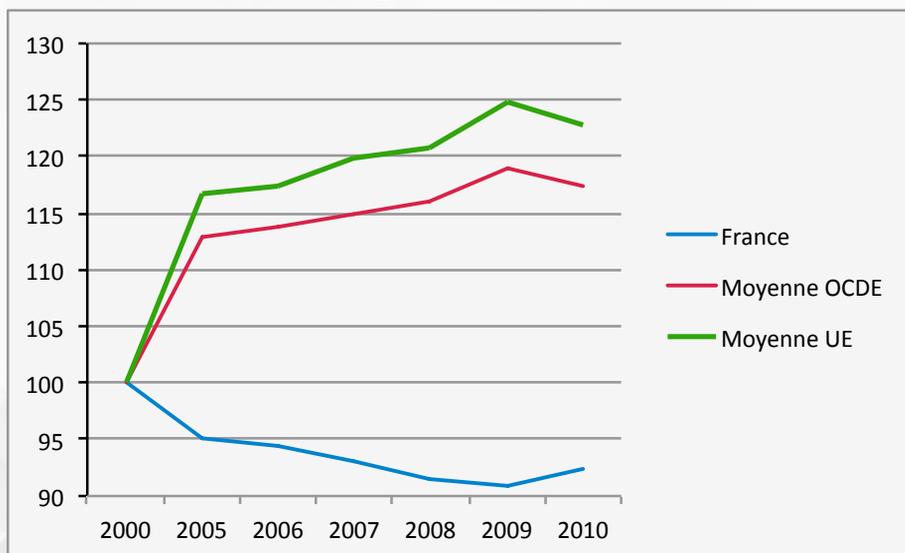
L'engagement dans la grève du 31 janvier sera à cet égard déterminant.



31 JANVIER, ÉDUCATION, FONCTION PUBLIQUE : mobilisation pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail

Le dernier rapport de l'OCDE consacré à l'éducation est édifiant : après 15 ans d'exercice, le salaire d'un enseignant français représentait en 2010 moins de 85% du salaire moyen des enseignants de l'Union Européenne. Non seulement le salaire est très inférieur sur les premières années d'exercice (pour devenir juste équivalent en fin de carrière), mais la situation s'est considérablement dégradée dans la période récente : entre les années 2000 et 2010 le pouvoir d'achat des enseignants français a diminué de 8% quand celui des enseignants de l'Union Européenne augmentait de 23% ! La poursuite du gel du point d'indice en 2011 et 2012, décidée par l'ancien gouvernement, conjuguée à la hausse des retenues pour pension à la suite de la réforme Woerth des retraites ont déjà contribué à l'accentuation de cette dégradation en ce début d'année 2013. Doit-on attendre le prochain rapport de l'OCDE pour en faire le constat ?

Indice de variation du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice (base 100 en 2000), source OCDE regards sur l'éducation 2012



La faiblesse de nos rémunérations n'est heureusement plus aujourd'hui contestée par personne, Vincent Peillon déclarait d'ailleurs, en août 2012, qu'« il serait digne de payer mieux » les enseignants, néanmoins aucune perspective n'est ouverte depuis. Si Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction Publique, annonce quant à elle l'ouverture de négociations sur les rémunérations dans la Fonction Publique au mois de février, elle confirme par ailleurs le gel du point d'indice pour 2013 et n'apporte à ce jour aucune réponse à la demande de l'ensemble des organisations syndicales d'abrogation de la journée de carence. Alors qu'y-aurait-il à négocier ? Rien ? Est-ce envisageable ?

L'amélioration des conditions de travail et d'emploi dans la Fonction Publique, fortement dégradées par les suppressions d'emplois et les méthodes de management agressives de ces dernières années, reste par ailleurs une urgence. La modernisation de l'action publique (MAP) lancée par le Premier ministre en décembre, risque fort de prendre le chemin d'une RGPP rebaptisée, la chasse à la dépense publique restant ouverte (- 60 milliards en 5 ans !). Ainsi les créations d'emplois dans l'Éducation Nationale et quelques ministères régaliens le sont au détriment d'autres ministères qui voient leurs effectifs régresser. 1 300 emplois sont donc supprimés dans la Fonction Publique au budget 2013, sans compter la réduction drastique des crédits de fonctionnement de tous les ministères, réduisant d'autant leur capacité d'intervention (dans l'Éducation, par exemple, les crédits de fonctionnement sont en diminution de 15%). Cela constitue-t-il le changement promis ? Les Services Publics, leurs agents et les usagers peuvent-ils continuer à subir ces politiques d'austérité, alors que nous savons tous que les Services Publics jouent un rôle majeur et encore davantage en temps de crise. Au moment où la crise actuelle s'amplifie, marquée notamment par la montée du chômage, il est urgent au contraire de renouer avec une véritable politique volontariste dans la Fonction Publique.

Si le retour d'un dialogue social apaisé est à saluer, il peine aujourd'hui à déboucher sur des perspectives de sortie des logiques d'austérité mortifères qui font, partout où elles sont mises en œuvre, la démonstration de leur nocivité et de leur inefficacité. C'est pourquoi la FSU, la CGT et Solidaires ont considéré que l'intervention des fonctionnaires est maintenant indispensable pour que soient fait d'autres choix et obtenir des avancées dans la Fonction Publique. C'est le sens de l'appel à la grève du 31 janvier. La FSU continue de travailler à l'élargissement des appelants, mais certaines organisations comme l'UNSA ou la CFDT se refusent durablement à toute action, trouvant sans doute là, les limites de leur indépendance syndicale... Pourtant ne rien faire, c'est se satisfaire de ses conditions de travail et de sa condition salariale tout en affirmant être prêt à subir de nouvelles dégradations.

Changer d'orientation interroge bien évidemment le financement de l'action publique et les choix fiscaux opérés. Une réforme fiscale d'ampleur se donnant l'objectif d'une vraie progressivité de l'impôt pour permettre une véritable redistribution des richesses et le financement du développement des Services Publics reste à engager, au plus vite. Le 31 janvier doit servir à faire entendre ces exigences. Le Gouvernement, qui a cédé aux revendications de quelques « pigeons » privilégiés, prendrait le risque d'une crispation de ses relations avec les fonctionnaires s'il n'entendait pas leurs revendications.